



**STT**

CIUSSS  
NIM-CSN



Date

## Élections partielles au conseil syndical du STTCIUSSS du NÎM-CSN

### Vote électronique sécurisé : Comment ça fonctionne ?

Les élections au conseil syndical du STTCIUSSS du NÎM-CSN auront lieu le 11 et 12 mai 2022. Considérant plusieurs facteurs, dont la pandémie actuelle, le vote aura lieu par scrutin électronique sécurisé.

La firme Simple Sondage vous fera parvenir, par courriel, un lien électronique unique par lequel vous aurez accès à votre bulletin de vote. Vous recevrez ce courriel le 11 mai 2022 à 12h00 (minuit), cependant ce lien demeurera inactif jusqu'à la période de votation, soit de **midi (12h00) 11 mai 2022 à 11h59, le 12 mai 2022**. **Si vous ne trouvez pas** ledit courriel dans votre boîte de messagerie principale, vérifiez vos courriels indésirables ou encore dans vos promotions.

Lorsque vous **cliquez sur le lien**, une question de sécurité vous sera posée : **Quel est le numéro de votre matricule ?** Vous devez inscrire votre matricule à **6 chiffres**.

**Après** avoir répondu adéquatement à cette question, **vous aurez accès à votre bulletin de vote**, lequel comprendra une (1) question :

1. Parmi les personnes candidates suivantes, quelle est la personne que vous désirez au poste de **responsable aux griefs et litiges**:
  - a.
  - b.
  - c. ....

**Après** avoir sélectionné votre choix, **cliquez sur « soumettre »** et le tour est joué ! Votre vote sera comptabilisé et **complètement confidentiel** !

Si vous éprouvez des difficultés durant le vote ou si vous ne recevez pas le courriel contenant votre bulletin de vote, veuillez écrire au courriel suivant : [ag@sttcuusssnim-csn.org](mailto:ag@sttcuusssnim-csn.org)

Ou au numéro de téléphone : 514-439-6073

**IMPORTANT** : Pour avoir accès au vote, il faut être membre en règle (avoir signé sa carte de membre) et avoir fait parvenir votre adresse courriel personnelle à l'adresse courriel suivante : [ag@sttcuusssnim-csn.org](mailto:ag@sttcuusssnim-csn.org)